

Généralités

Pour pouvoir participer à la vie fédérale (manifestations sportives, passages de grades, stages...), les clubs doivent être affiliés à la Fédération Française de Tae Kwon Do et Disciplines Associés. Pour ce faire, les clubs doivent répondre à certaines conditions, ils doivent:

- répondre à tous les critères de la loi 1901
- avoir des statuts qui répondent aux normes fédérales et étatiques
- être déclarés en préfecture
- paraître au Journal Officiel
- avoir un enseignant diplômé (BEES ou DIF)

Ainsi pour aider les personnes qui souhaitent ouvrir un club, nous mettons à votre disposition des éléments qui vous faciliteront la tâche. La Fédération se propose d'aider ces personnes dans leurs démarches. Pour cela, vous devez remplir ce [document](#) et l'envoyer dûment rempli à la F.F.T.D.A. . Par ailleurs, l'agrément Jeunesse et Sport constitue un volet indispensable aux associations qui souhaitent se développer et obtenir des subventions étatiques.

Assurances

La Fédération Française de Taekwondo a souscrit depuis de nombreuses années, un contrat d'assurance avec la Mutuelle des Sportifs et Azur Assurances. Ce contrat permet aux clubs affiliés et aux licenciés d'être couverts pour certains risques.

Pour les clubs :

En devenant affiliés à la Fédération, les clubs bénéficient de garanties indemnitaires si leur responsabilité civile était engagée dans le cadre de la gestion des activités physiques liées à la pratique du Taekwondo et des disciplines associées. Attention ces garanties ne sont pas effectives en cas de dommages (dégâts des eaux, incendies...) causés aux locaux utilisés en

permanences par le clubs. Une notice d'information complète sera bientôt disponible sur le site de la Fédération.

Pour les licenciés :

Les licenciés se trouvent également bénéficiaires des garanties si leur responsabilité civile se trouve engagée ou s'ils subissent un dommage corporel en pratiquant le Taekwondo. Une notice très complète se trouve aux pages 4 à 7 de la demande de licence.

Si le club désire une att *Mutuelles des Sportifs* au (tel) 01 53 04 86 87, (fax) 01 53 04 86 87 ;
[mutuellesdesportifs.com](http://www.mutuellesdesportifs.com)

En cas d'accident, le licencié doit remplir la déclaration de sinistre [téléchargeable ici](#).

Si l'accident survient à plus de 50 km du domicile du licencié, ce dernier peut utiliser MDS Assistance pour un rapatriement en appelant le

01 45 16 65 70

Mutuelle des Sportifs

2-4, rue Louis David - 75782 Paris Cedex 16

Téléphone : 01 53 04 86 20 - Fax : 01 53 04 86 87

Informations générales

La licence :

- Son prix est fixé à 35 Euros.
- En cas de perte de la licence, le duplicata sera établi au prix de la licence.
- Aucune attestation de licence ne sera délivrée
- La licence n'est valable qu'une fois collée sur un passeport sportif fédéral à jour.
- Rappel : L'article 3 des statuts de la fédération précise : " les groupements sportifs affiliés doivent, sous peine de sanction, faire prendre, dès leur adhésion, une licence fédérale à tous les membres pratiquants, dirigeants et enseignants".

Le passeport sportif fédéral :

- Nous vous rappelons enfin que tous vos adhérents licenciés doivent posséder un passeport sportif (cf. Art 3 Statuts et Art 6 du Règlement Intérieur de la FFTDA).
- Ils sont à commander directement auprès de votre Comité Régional (CRT).

Divers :

- Un enseignant ne peut pas faire partie de la composition du bureau directeur
- Un enseignant peut entraîner dans plusieurs clubs mais ne peut être licencié que dans un seul
- Un licencié ne peut être membre que d'un seul club

CHARGER

Création d'un club

[modèle de statut d'un club affilié et agréé](#)

Assemblée générale

[Convocation à l'Assemblée Générale](#)

[Pouvoir pour Assemblée Générale](#)

Comptabilité

[Etablir un budget prévisionnel](#)

[Ouvrir un compte bancaire](#)

Démarches administratives

[Synthèse des conditions d'obtention de l'agrément Jeunesse et Sport](#)

[Demande de subvention](#)

[Demande de subvention dossier type](#)

[Les bénévoles](#)

[Déclaration de modifications de statuts](#)